

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 1^{er} JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un, le premier juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLUHERLIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Françoise d'Amboise, sous la présidence de Monsieur GALUDEC Jean-Pierre, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2021

PRÉSENTS : MM. GALUDEC Jean-Pierre, POSSÉMÉ Gildas, Mme BÉGO Anne, M. HAUROGNÉ Ludovic, Mmes GUILLET Isabelle, LOYER Roselyne, M. HAENTJENS Vincent, Mme MAGRÉ Brigitte, MM. ONIMUS Rémy, FRÉOUX Jean-Paul, MAGNEN Franck, MADIOT Régis, Mmes GARÇON Bénédicte, LUCAS Sabrina, JAGUT Nolwenn, M. JACOB Romain.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme PINIER Marie-Pierre qui a donné pouvoir à M. GALUDEC Jean-Pierre ; Mme HOUEIX Marie- Thérèse qui a donné pouvoir à Mme BÉGO Anne, M. LE PIOLET Benoît qui a donné pouvoir à Mme GARÇON Bénédicte.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. JACOB Romain.

COMPTE RENDU PUBLIE LE : le 08 juillet 2021.

2021.04.01 : PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUIN 2021 : APPROBATION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents lors du dernier Conseil Municipal, approuve le procès-verbal du 1^{er} juin 2021.

2021.04.02 : VESTIAIRES FOOT – EXAMEN DES OFFRES DES ENTREPRISES ET ATTRIBUTION DES MARCHES POUR LES DEUX LOTS INFRUCTUEUX

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} juin dernier, le Conseil Municipal avait procédé à l'attribution de 10 lots sur les 12 relatifs aux travaux de rénovation des vestiaires foot. Les 2 lots déclarés infructueux ont fait l'objet d'une nouvelle consultation. Les offres reçues ont été analysées par le maître d'œuvre et une copie de cette analyse a été communiquée à chacun des membres du Conseil Municipal.

Après examen des offres et de l'analyse qui en a été faite, le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- décide de retenir les entreprises suivantes, mieux-disantes, pour la réalisation des travaux d'extension et de rénovation des vestiaires foot :

LOT	Montant HT
Lot N° 01 – DESAMIANPAGE SFB Morbihan – THEIX	25 242,74 €
Lot N° 09 – ELECTRICITE – VENTILATION – CHAUFFAGE Entreprise JL ROBERT – PLUHERLIN	15 949,19 €

- Autorise Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la Commune de PLUHERLIN, les marchés désignés ci-dessus, passés après procédure adaptée, ainsi que leurs éventuels avenants dans la limite de 5 % de leur montant initial, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

2021-04-03 : VESTIAIRES FOOT : MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE : FIN DE L'ACTIVITE DU POLE MAITRISE D'ŒUVRE PAR SOLIHA : PROPOSITION DE REPRISE PAR A2L

La mairie a été destinataire d'un courrier de SOLIHA l'informant que son Conseil d'Administration a décidé de fermer le pôle de maîtrise d'œuvre. Or, le contrat de maîtrise d'œuvre pour l'extension et la rénovation des vestiaires foot est en cours et comprend 2 co-contractants : SOLIHA et Nicole THERMET.

Les missions restant à exécuter par SOLIHA sont les suivantes : ACT (assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux), VISA (Visa des plans d'exécution), DET/OPC (direction de l'exécution des contrats de travaux) et AOR (assistance au maître d'ouvrage pour la réception des travaux et pendant la période de garantie de parfait achèvement). Ces missions restent à réaliser à 100 %.

Des collaborateurs du pôle maîtrise d'œuvre de SOLIHA ont décidé de monter leur propre structure en créant la société A2L Maîtrise d'œuvre. Il est donc proposé de poursuivre le marché de maîtrise d'œuvre en cours en ajoutant un co-contractant au contrat. Ce changement ferait l'objet d'un avenant n°02 au contrat de maîtrise d'œuvre sans en changer le montant.

Le Conseil Municipal, après discussion et à l'unanimité :

- Décide d'accepter le transfert des missions restant à exécuter listées ci-dessus vers la nouvelle société dénommée A2L maîtrise d'œuvre ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 relatif à ce changement ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

2021-04-04 : SECURISATION DE LA CIRCULATION DANS LE BOURG : ESTIMATION DES TRAVAUX - VALIDATION DU PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTION

Urba Conseil de CAMOEL a été retenu afin d'assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux de sécurisation dans le bourg. Cette mission comprend la finalisation du projet, son estimation, la préparation des dossiers de consultation des entreprises et le suivi du chantier.

Selon son estimation, l'aménagement des deux arrêts de bus sécurisés et localisés Rue Saint Hernin s'élève à 15 243.38 € HT et la sécurisation globale de la circulation dans le bourg à 35 445.70 € HT soit un coût total de l'opération s'élevant à 50 689.08 € HT. Le détail des travaux est communiqué à chacun des membres du Conseil Municipal.

Le plan de financement proposé est le suivant :

DEPENSES	Montant HT
Aménagement de deux arrêts de bus sécurisés - Rue Saint Hernin	15 243,38 €
Sécurisation de la circulation dans le bourg	35 445,70 €
TOTAL HT	50 689,08 €
TVA 20 %	10 137,82 €
Montant TTC	60 826,90 €

RECETTES	Montant
Subvention Conseil Régional - arrêts de bus accessible : 70 % du montant des travaux plafonné à 15 000 € HT par arrêt - 2 arrêts dans le projet de PLUHERLIN pour 15 243,38 € HT	10 670,37 €
Sécurisation de la circulation dans le bourg - Subvention du Conseil Départemental au titre du PST : 30 % de 35 445,70 € HT	10 633,71 €
Sécurisation de la circulation dans le bourg - Subvention au titre des amendes de police : 20 % de 50 689,08 €	10 137,82 €
Autofinancement communal	29 385,00 €
Montant TTC	60 826,90 €

Le Conseil Municipal, après discussion et à l'unanimité, :

- décide de réaliser les travaux tels que décrits ci-dessus ;
- valide le plan de financement et sollicite les subventions tels que figurant ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de financement à intervenir avec la Région Bretagne ;
- autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2021-04-05 : QUESTEMBERTE COMMUNAUTE : FONDS DE CONCOURS ADS

Comme chaque année, il est proposé au Conseil Municipal de demander à Questembert Communauté un fonds de concours au titre de l'ADS (Autorisations et Droits du Sol). Le montant auquel la commune peut prétendre cette année est de 7 416.00 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

- décide de solliciter le fonds de concours ADS de 7 416 € pour les travaux d'aménagement de sécurité du bourg.
- adopte le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Travaux d'aménagement de sécurité dans le bourg	35 445.70 €	Fonds de Concours Questembert Communauté	7 416.00 €
		Subv Conseil Départemental au titre du PST	10 633.71 €
		Subvention amendes de police	7 089.14 €
		A la charge de la Commune	10 306.85 €
TOTAL	35 445.70 €	TOTAL	35 445.70 €

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

COMPTE RENDU DES DELEGUES

Réunion Eau du Morbihan : Rémy ONIMUS et Gildas POSSÉMÉ y ont assisté le 14 juin dernier. L'indice linéaire de perte lors du transport de l'eau est de 4.3 m³ / km / jour. Cette perte est finalement peu importante. Le rendement du réseau est en effet de 96 % ce qui est un très bon résultat.

En 2020, 100 % des analyses d'eau produites étaient conformes.

Eau du Morbihan devra néanmoins se pencher sur l'élargissement des contrôles demandé par l'agence régionale de santé concernant un herbicide du maïs. La présence de celui-ci dans les eaux nécessitera que l'établissement prenne des mesures dans les prochains mois.

Réunion Comité Biodiversité : Gildas POSSÉMÉ rend compte de la rencontre du 25 juin dernier avec les usagers de la nature. Une vingtaine de personnes y a participé dont des agriculteurs, des chasseurs et des randonneurs. Cette réunion était animée par Gaëlle et Agnès. Les échanges ont été très enrichissants. La prochaine réunion aura lieu fin août, début septembre avec le même groupe. Il se réunira ensuite 1 fois par trimestre.

Dans le cadre du comité environnement piloté par Benoit LE PIOLET, un nouveau groupe sur l'énergie va démarrer avec Vincent HAENTJENS, une équipe doit se constituer qui devrait être composée par 4 ou 5 personnes du conseil municipal et des experts locaux à rechercher sur la commune ou à l'extérieur, sujet à développer lors du prochain conseil municipal.

Réunion Comité déchets et personnel de Questembert Communauté : Régis MADIOT y a participé. Les élus s'interrogent sur l'opportunité de remplacer les sacs jaunes par des bacs jaunes. La décision sera prise en septembre. Enfin, la recyclerie de Questembert sera probablement ouverte en 2022.

DIVERS

Visite de la salle de sports : préalablement à la réunion du Conseil Municipal, les élus se sont rendus à la salle de sports afin de constater l'état dans lequel se trouve le bâtiment. Il est en effet envisagé durant ce mandat sa rénovation, ce bâtiment ayant quasiment 30 ans.

Rénovation des vestiaires foot : Jean-Paul FRÉOUX indique qu'il conviendra de veiller particulièrement à ce que les déchets d'amiante soient traités et stockés dans le respect de la réglementation.

Les salles communales sont désormais réouvertes au public.

Les associations ont été destinataires d'un nouvel arrêté relatif au port du masque.

Propriété ROYER : L'établissement public foncier (EPF) a adressé aux conjoints ROYER un courrier leur indiquant qu'il était désormais l'interlocuteur concernant le projet de la commune d'acquiescer cette propriété. Un des héritiers a pris contact avec l'EPF. L'établissement lui a indiqué qu'il s'agissait là de la dernière offre amiable de la mairie.

Relais de radiotéléphonie : Un mail a été adressé à SFR il y a environ 1 mois demandant l'organisation d'une rencontre. En l'absence de réponse, dix jours plus tard, une lettre recommandée avec accusé de réception a été envoyée dans le même sens. Enfin, Monsieur le Maire s'est rendu

directement à l'entreprise SYSCOM de NIVILLAC. Les interlocuteurs rencontrés sur place se sont engagés à relayer la demande d'un rendez-vous entre la mairie, les riverains et le porteur de projet.

Numérotation des maisons en campagne : Monsieur le Maire propose aux élus de venir chercher les plaques de numéros de maisons de leur secteur de distribution de bulletins afin de terminer la remise de ces numéros.

Fait à PLUHERLIN, le 06 juillet 2021



**Jean-Pierre GALUDEC,
Maire de PLUHERLIN**
